



L'habilitation des formateurs et des centres de formation

Rédaction : Jacques CATHELINÉAU et Michel DUCLOT

L'HABILITATION FEDERALE DES FORMATEURS

Conditions requisés pour les formateurs

- Etre licencié à la FFV.
- Etre titulaire de la qualification de formateur fédéral correspondant à l'exercice visé.
- Se déclarer candidat à figurer parmi les formateurs de la FFV et se déclarer prêt à respecter toutes les règles fédérales, par lettre adressée au Président de la Ligue régionale de Voile (Cf. modèle au dos).

Règles d'exercice pour les structures

- Ne pas être sous le coup d'une sanction sportive disciplinaire (condition suspensive).
- Participer aux réunions et recyclages périodiques obligatoires (tous les trois ans minimum) de l'équipe régionale de formateurs.
- Annoncer en temps utile au président du Centre de formation chaque intention de formation.
- Rendre compte au président du Centre de Formation de chaque action de formation réalisée.
- Accepter l'évaluation des actions de formation par l'équipe régionale des formateurs (Comité Régional de Formation) et par l'Autorité Nationale (Mission Formation de l'Encadrement).
- Respecter les règles d'exercice correspondant à la qualification (Cf. Guide Formation de l'Encadrement, notamment : vérifier les conditions d'accès des stagiaires - licence FFV, certificat médical, niveau d'accès, respecter le nombre maximum de stagiaires par formateur, délivrer le Livret de formation FFV décrivant le cursus et les programmes de formation, ...).

L'HABILITATION FEDERALE DES STRUCTURES DE FORMATION

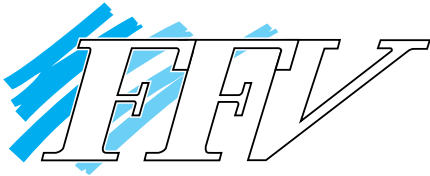
Conditions requisés pour les structures

- Etre soit :
- une association affiliée à la FFV.
 - un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Education Nationale ou le Ministère du Travail (Direction Régionale à la Formation Professionnelle), signataire d'une convention avec la FFV (Ligue).
 - un organisme reconnu par la FFV par convention avec la ligue régionale.
- Se déclarer candidat à figurer parmi les Centres de Formation de la FFV et se déclarer prêt à respecter les règles fédérales par lettre adressée au Président de la ligue régionale de voile (Cf. modèle au dos).

Règles d'exercice pour les structures

- Permettre aux formateurs d'assister aux réunions et recyclages périodiques obligatoires.
- Disposer de manière permanente ou occasionnelle des formateurs qualifiés et habilités nécessaires aux actions de formation prévues.
- Annoncer en temps utile à la Ligue régionale de voile le projet annuel de formation de la structure et ses éventuelles adaptations en cours d'année.
- Rendre compte à la Ligue régionale de voile de chaque action de formation réalisée et faire un bilan annuel (Cf. modèle FFV).
- Accepter l'évaluation des actions de formation de la structure par les instances fédérales,
- S'assurer du respect des règles d'exercices par les formateurs fédéraux.

NOTA : Ces habilitations sont renouvelées annuellement par tacite reconduction. Le non respect d'une condition suspensive entraîne la suppression immédiate de l'habilitation. Les autres conditions font l'objet d'un avertissement préalable (sauf cas graves ou fautes délibérées) permettant au formateur ou à la structure de se mettre en règle dans les meilleurs délais.



Information et formation des dirigeants de Clubs

L'habilitation fédérale des formateurs et des structures de formation

MODÈLES DE LETTRES

Demande d'habilitation de FORMATEUR FEDERAL

à Madame, Monsieur le Président de la Ligue Régionale FFV n° ...

Je soussigné(e)

Nom

Adresse ...

Tél. personnel ...

Tél. professionnel ...

n° licence ...

diplôme(s) ...

Qualifications FFV ...

demande à être habilité en tant que formateur dans la (les) spécialité(s) suivante(s) :

Je m'engage à respecter les règles FFV (statuts, règlements intérieurs et instructions de l'Autorité Nationale et de la Ligue Régionale de la FFV).

Fait, à ...

le...

mention manuscrite "lu et approuvé" et signature

Prénom.....

Code postal ...

Commune ...

Fax personnel...

Fax professionnel...

Club ...

Autres qualifications ...

Décision (motivée si défavorable) du Président de la Ligue n° Favorable Défavorable motif (s) ...

Fait à ... le ... Nom, prénom...

Signature :

Demande d'habilitation comme CENTRE DE FORMATION FFV

à Madame, Monsieur le Président de la Ligue Régionale FFV n° ...

Je soussigné(e)

Nom

représentant légal du club ou de l'organisme (président) :

Type d'organisme :

- club affilié FFV, n° d'affiliation :
- organisme de formation agréé MEN, n° d'agrément :
- organisme de formation agréé MJS, n° d'agrément :
- organisme de formation agréé Formation Professionnelle, n° d'agrément :

Adresse ...

Tél. ...

Code postal ...

Fax ...

Commune ...

demande à être habilité comme Centre de Formation dans la (les) spécialité(s) suivante(s) : ...

Je m'engage à respecter les règles FFV (statuts, règlements intérieurs et instructions de l'Autorité Nationale et de la Ligue Régionale de la FFV).

Fait, à ...

le...

mention manuscrite "lu et approuvé", cachet de l'organisme et signature du représentant légal.

Prénom.....

Décision (motivée si défavorable) du Président de la Ligue n° Favorable Défavorable motif (s) ...

Fait à ... le ... Nom, prénom...

Signature :